



NIGHT SHOW PRODUCTION
Association loi 1901

Règlement du concours de chant international de Bordeaux 3^é Edition
Salle de spectacle le CUBE chemin de cadaujac 33140 Villenave d'Ornon
21/22 octobre 2017

Tous les participants(es) acceptent les conditions suivantes :

- Être présent à 10h00 le samedi pour déposer auprès du technicien son, ses titres.
- Une balance sera effectuée sur un couplet et un refrain.
- Les participants(es) devront se présenter sur scène dans une tenue correcte et, se préparer à l'avance. Une loge commune pourra être mise à disposition.
- Les participants(es) doivent apporter leurs titres sous format MP3 par clefs USB.
- L'organisateur ne pourra pas être tenue pour responsable en cas de perte ou de vol sur le lieu du concours (Objets personnels ou tout autres).
- Les participants(es) laisse leurs droit d'images en diffusion exclusive à l'association NIGHT SHOW PRODUCTION et à NSP RECORD.
- Les participants(es) reste seul responsable des dégâts qu'ils pourraient commettre sur les lieux du concours.
- Les participants(es) s'engage à ne pas entrée dans le lieu du concours avec tout produits relatif à la consommation personnel.
- Les participants(es) s'engagent à ne pas manifester quoi que se soit pendant le déroulement du concours auprès du jury et des bénévoles présents pendant les 2 jours de la manifestation.
- Chaque mineur présent au concours est exclusivement sous la responsabilité d'un accompagnant majeur.
- Les droits d'inscriptions ne sont pas remboursables.

A RETOURNER IMPERATIVEMENT AVEC LE BULLETIN D'INSCRIPTION

DATE

MENTION « Lu et approuvé »

Signature